

ECONOMIC COMMUNITY
OF WEST AFRICAN STATES



COMMUNAUTÉ ECONOMIQUE
DES ETATS DE L'AFRIQUE
DE L'OUEST

Réunion du Comité Ad Hoc chargé du suivi du programme culturel de la CEDEAO

Abuja, 23 - 25 Mars 2010

RAPPORT FINAL

COMMISSION DE LA CEDEAO
Abuja, Mars 2010

1) INTRODUCTION

1. Le comité ad hoc a été créé par décision A/DEC. A/DEC.4/11/96. Il est chargé du suivi de la mise en œuvre du programme culturel régional. Il comprend les cinq (5) Etats membres suivants : Côte d'Ivoire, Ghana, Mali, Nigéria et Sénégal.
2. Des experts indépendants et des membres de la Société civile peuvent y participer, en qualité d'observateurs.

Objectifs de la réunion

3. La réunion du Comité ad hoc chargé du suivi de la mise en œuvre du programme culturel a pour objectifs entre autres :
 - d'évaluer l'application des décisions et recommandations de la Conférence des Ministres de la Culture et des Autorités de la CEDEAO.
 - de proposer des stratégies de mise en œuvre des recommandations et des projets (agenda culturel ; festival ECOFEST, langues africaines, mobilisation de ressources, hologramme CEDEAO pour une meilleure protection du droit d'auteur);
 - d'examiner l'état d'avancement de la mise en œuvre du Fonds Régional pour la Promotion des Echanges culturels; notamment, les propositions du consultant sur la contribution du Calendrier des Manifestations culturelles et du Site Web à la mobilisation des ressources;
 - de faire des recommandations sur :
 - ✓ les thèmes de la prochaine édition du Prix d'Excellence de la CEDEAO et de la 5^{ème} Conférence des Ministres de la Culture ;
 - ✓ d'évaluer le Fonctionnement des mécanismes de coordination, de suivi et d'évaluation, en particulier les groupes de travail et les TDR des Correspondants nationaux;
4. La 5^{ème} Réunion du Comité ad hoc s'est tenue à la Commission de la CEDEAO, à Abuja, du 22 au 25 mars 2010.
5. Etaient représentés les Etats membres suivants:
 - La République de Côte d'Ivoire
 - La République du Mali
 - La République Fédérale du Nigéria
 - La République du Sénégal.
6. Les organisations partenaires suivantes ont également participé à la réunion :
 - UNESCO
 - OCPA
 - ACALAN

De même que SilverWest Int'l Company

7. La liste des participants est jointe, en annexe, au présent rapport.

II. CEREMONIE D'OUVERTURE

8. Le représentant du Nigéria, M. George Ufot, Directeur de la Culture au Ministère du Tourisme, de la Culture et de l'Orientation Nationale, a d'abord, souhaité la bienvenue aux participants de la 5^{ème} réunion du comité ad hoc chargé du suivi de la mise en œuvre du programme culturel de la CEDEAO.

Il a, par ailleurs, récapitulé les progrès significatifs réalisés dans le domaine de la culture depuis, non seulement les recommandations de la 4^{ème} réunion du comité ad hoc tenue en 2008 mais également suite aux différentes réunions tenues à Dakar (protection du droit d'auteur), Lokoja (Stratégie de mobilisation des ressources), et Abidjan (Marché Culturel Commun).

Poursuivant, il a relevé que cette 5^{ème} réunion vise à examiner et évaluer les progrès accomplis ainsi qu'à déterminer la voie à suivre en vue du développement du secteur de la culture selon la vision de la CEDEAO. Il a finalement souhaité aux délégués de fructueuses discussions et un agréable séjour à Abuja.

9. Prenant la parole ensuite, le Représentant Résident de l'UNESCO à Abuja, Dr Joseph Ngu, a, dans son message, souligné que l'UNESCO place la culture au centre du développement et la considère comme le lien entre tous les programmes de développement, que ce soit l'éducation, le genre ou les langues, etc. Il estime qu'un homme coupé de ses racines (culturelles), est un homme qui a perdu son identité et que, sans culture il n'y a ni département, ni région, ni pays, en somme pas de vie.

En conclusion, il a exprimé l'espoir que la réunion renforcera la coopération entre l'UNESCO et la CEDEAO.

10. Dans son allocution d'ouverture, le Professeur Abdoulaye Maga, Directeur Education, Culture, Sciences et Technologie, représentant Madame la commissaire en charge du Développement Humain et du Genre à la Commission de la CEDEAO, Dr. Adrienne Diop, a souhaité la bienvenue aux experts présents, au nom du Président de la Commission de la CEDEAO.

Le Directeur a rappelé les décisions importantes prises par la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement dans le domaine de la culture, en particulier celles relatives au Fonds culturel et à l'Observatoire du droit d'auteur qui contribuent en définitive à renforcer la coopération culturelle et à améliorer les mécanismes de protection du droit d'auteur dans la région ouest africaine.

Il a ensuite indiqué les objectifs de la réunion et a insisté sur les résultats attendus du comité ad hoc, notamment : «contribuer à la finalisation des documents relatifs à la mobilisation des ressources par l'utilisation judicieuse du site Web et du calendrier culturel.»

Il a également exhorté le Comité ad hoc à examiner la stratégie pour l'application des recommandations de la Conférence des ministres de la Culture de la CEDEAO qui s'est tenue à Abidjan, le 31 Juillet 2009.

Il a, enfin, remercié tous les participants d'avoir honoré l'invitation de la CEDEAO et leur a souhaité de fructueuses délibérations ainsi qu'un agréable séjour à Abuja.

III. ELECTION DU BUREAU

11. Le bureau suivant a été mis en place :

- Président: République Fédérale du Nigeria
- Rapporteur: République du Sénégal

IV. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

12. L'ordre du jour suivant a été adopté:

- (i) séance d'ouverture.
- (ii) élection du bureau.
- (iii) Présentation du mémorandum de la Commission de la CEDEAO sur la coopération culturelle régionale;
- (iv) Mobilisation des ressources pour le fonds culturel régional : Examen des propositions du consultant relatives l'exploitation commerciale du calendrier des manifestations Culturelles et du Site Web pour la Culture ;
- (v) Examen des propositions du consultant sur le partenariat secteur privé / public ;
- (vi) Contribution des artistes au Fonds régional pour la Promotion des échanges Culturels ;
- (vii) Communication sur Culture et intégration régionale ;
- (viii) Formation des ressources humaines : Examen des critères de sélection et des propositions des Etats membres relatives aux Centres d'Excellence;
- (ix) Discussions portant sur le thème du Prix de la CEDEAO pour la promotion de la recherche et la créativité et sur le thème de la 4ème Conférence des Ministres de la Culture (Nigéria 2011) ;
- (x) Discussions relatives à la liste actualisée et aux Termes de référence des Correspondants nationaux et des comités de coordination ;
- (xi) Discussions sur le mandat et le fonctionnement des groupes de travail thématiques;
- (xii) Présentation par l'Académie Africaine des Langues (ACALAN) ;
- (xiii) Divers
- (xiv) Examen et adoption du rapport final
- (xv) Séance de Clôture

V. RESULTATS DES TRAVAUX

13. PRESENTATION DU MEMORANDUM DE LA COMMISSION SUR LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES DU PLAN D'ACTION

La Commission de la CEDEAO a présenté un tableau synoptique des activités approuvées depuis la dernière réunion du Comité ad hoc en mars 2008. Au cours de cette période, 2008 – 2010, le mémorandum fait ressortir ce qui suit :

14. PROMOTION DE LA RECHERCHE ET CREATIVITE PAR DES PRIX ET SUBVENTIONS

a. *Prix d'Excellence de la CEDEAO*

L'organisation du Prix d'Excellence a permis :

- i. *d'encourager la recherche et la créativité par l'octroi de prix et de diplômes de participation aux compétitions ;*
- ii. *de favoriser une meilleure circulation de l'information culturelle dans la région ;*
- iii. *de donner une plus grande visibilité et une meilleure image de la CEDEAO dans le monde des Arts et de la Culture.*

b. *Prix Spéciaux décernés*

- i. *Prix de l'intégration Africaine (CEDEAO) au Festival Panafricain du Cinéma de Ouagadougou (FESPACO).*
- ii. *Prix à l'occasion de manifestations culturelles d'envergure régionale (Parenté à Plaisanterie, Lignes Artistiques dans la CEDEAO, les Blues du Fleuve, etc.)*
- iii. *En 2009, le Prix Spécial de l'intégration Africaine a été décerné au film « Le Fauteuil » du Cinéaste Burkinabé Robert MISSA.*
- iv. *Les autres prix concernaient les secteurs suivants : Sketch, Chant et chorégraphie, au Niger et au Sénégal.*

c. *Subventions accordées*

Des subventions ont été accordées à des événements culturels parmi les plus significatifs, qui se déroulent, régulièrement, dans chaque pays et auxquels participent d'autres Etats membres de la CEDEAO. Ces événements culturels figurent dans l'Agenda culturel régional.

15. PROTECTION DU DROIT D'AUTEUR

L'examen des recommandations de la Réunion des Directeurs des Bureaux du Droit d'Auteur a abouti aux résultats suivants :

- i. *Création d'un Observatoire du Droit d'Auteur en Afrique de l'Ouest. (Décision C/REG.16/11/09)*
- ii. *Adoption d'un système d'identification communautaire (hologramme CEDEAO)*
- iii. *Amélioration du dispositif de protection du droit d'auteur dans l'espace CEDEAO.*
- iv. *Partenariat entre la CEDEAO et le Réseau des Directeurs de Bureau du droit d'Auteur en Afrique de l'Ouest.*
- v. *L'institutionnalisation d'une journée de Lutte contre la Piraterie et la Fraude ;*

L'Observatoire du Droit d'Auteur en Afrique de l'Ouest tiendra sa 1^{ère} réunion à Ouagadougou en mai 2010.

Le Comité ad hoc s'est félicité des progrès appréciables réalisés dans ce domaine, en un temps record et souhaite à l'observatoire plein succès dans la lutte contre la fraude et la piraterie.

16. ECHANGES CULTURELS

Les échanges se font, à l'occasion des rencontres nationales, régionales et internationales. Toutes les occasions de rencontres peuvent être mises à profit pour échanger des idées et expériences. Mais ces occasions ne se produisent pas régulièrement, et tous ceux qui souhaitent échanger n'y sont pas toujours invités.

La mise en place de certains outils (sites Web, calendrier culturel, bulletin de liaison, lettre d'information etc. ainsi que les échanges électroniques) contribuent à la circulation de l'information culturelle.

C'est pourquoi la Conférence des Ministres de la Culture a insisté sur l'exploitation judicieuse du site Web et du Calendrier culturel de la CEDEAO.

a. Le site Web

La réunion recommande la mise à jour constante du site Web grâce à des informations fournies par les par les Etats membres et les groupes de travail.

b. Calendrier Culturel Régional

Un calendrier des manifestations culturelles d'envergure régionale, qui contribuent au brassage des populations, aux échanges culturels entre Etats membres, au développement du tourisme et à la circulation de l'information culturelle sera disponible sur le site Web. Douze (12) Etats membres ont communiqué leur inventaire. Le Calendrier Culturel régional 2010-2011 doit être lancé.

c. Inventaire des métiers de la culture et des institutions de formation et de recherche à vocation régionale

La réunion demande aux Etats membres qui ne l'ont pas encore fait de compléter les inventaires.

17. FORMATION DES RESSOURCES HUMAINES : Examen des critères de sélection et des propositions des Etats Membres relatives aux Centres d'Excellence

Le mémorandum a présenté l'inventaire des institutions de formation et les propositions en provenance du Mali, du Sénégal et du Togo.

La Conférence des Ministres de Culture, avait demandé au Comité ad hoc de définir les critères de sélection des centres régionaux d'excellence, la réunion a proposé les critères et la liste des centres d'excellence régionaux ci-après:

a. Critères de sélection des Centres d'Excellence Régionaux :

- Contenu du programme conforme aux aspirations régionales ;
- Qualification des enseignants ;
- Capacité d'accueillir des enseignants de la région ;
- Soutien politique par le Gouvernement du pays ;
- Reconnaissance des diplômes par le pays et la région ;
- Capacité d'accueil ;
- Situation financière satisfaisante ;
- Equipement du Centre et maîtrise des Nouvelles Techniques de l'Information ;
- Facilité d'accès ;
- Environnement adéquat (écoles pour les enfants – hôpitaux etc.)
- Cout de la formation adéquat.

b. Liste des Centres d'Excellence Régionaux proposés.

- Le Conservatoire des Arts et Métiers Multimédias Balla Fasseke Kouyaté (Bamako)
- Ecole Nationale des Arts (ENA), Dakar
- Vocation pluridisciplinaire (arts de scène, arts visuels, formation de formateurs et de médiateurs culturels ;
- Ecole des sables : danse et chorégraphie
- Centre Régional Action Culturelle (CRAC), Lomé

18.ORGANES / MECANISME DE SUIVI & EVALUATION

Le mémorandum de la Commission a rappelé que pour assurer le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre du programme culturel régional, les mécanismes suivants ont été mis en place :

a. Niveau Régional

- i. Conférence des Ministres de la Culture*
- ii. Comité Technique ;*
- iii. Comité Ad Hoc*
- iv. Les Groupes de travail*

b. Niveau National

- i. Correspondant National (Coordonnateur du Comité national);*
- ii. Comité National.*

Le Comité national, cadre de concertation et de suivi /évaluation, n'est pas encore installé dans la plupart des Etats membres. Le Comité ad hoc a proposé la composition suivante pour les comités nationaux :

- i. Ministère chargé de la Culture (Coordonnateur)*
- ii. Ministère chargé de l'Education*
- iii. Ministère chargé de l'Intégration régionale*
- iv. Ministère chargé de la Communication*
- v. Ministère chargé du Tourisme*

c. Désignation d'un Correspondant national

La réunion a noté qu'à l'exception du Cap Vert et de la Guinée Bissau, chaque Etat membre a désigné son correspondant national. La réunion a recommandé à ceux qui ne l'ont pas encore fait de nommer leur correspondant national.

d. Termes de référence du correspondant national

Les termes de références des correspondants nationaux ont été ainsi définis :

- Veiller à la bonne circulation de l'information,
- Préparer les réponses aux demandes / lettres de la Commission de la CEDEAO;
- Assurer la coordination avec les autres correspondants nationaux, en apportant son soutien et des renseignements vitaux sur les activités et les programmes des uns et des autres;
- Actualiser et mettre à jour le site Web et le calendrier culturel ;
- Suivi et mise en œuvre des programmes, décisions et recommandations de la CEDEAO dans leurs pays respectifs;
- Assurer le secrétariat du Comité National CEDEAO ;
- Participer aux réunions pertinentes de la CEDEAO

Le Comité ad hoc a recommandé la position d'un correspondant national adjoint et que chaque année, le ministère compétent dans chaque État membre, informe la Commission sur le maintien ou le remplacement du correspondant national de la CEDEAO du Ministère de la Culture.

19. CREATION D'UN INSTITUT CULTUREL DE L'AFRIQUE DE L'OUEST (ICAO)

Dans le cadre des stratégies de mise en œuvre du programme culturel régional, il a été proposé une institution spécialisée dans le domaine de la culture à l'instar du Centre de la Jeunesse et des Sports et du Centre du Genre. Dans cette perspective, la création d'un institut culturel de l'Afrique de l'Ouest (ICAO) a été fortement suggérée.

20. FINANCEMENT

La Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement a pris la Décision A/DEC.15/01/05 portant création d'un Fonds régional pour la Promotion des Echanges Culturels.

Cette Décision stipule que le financement du Fonds provient :

- i. Du prélèvement communautaire ;*
- ii. De subventions*
- iii. De toute autres sources approuvées par le Conseil des Ministres*

La Stratégie de Mobilisation des Ressources comprend, également :

- i. Le soutien des Artistes de la région à la mobilisation des ressources ;*
- ii. La commercialisation de produits culturels ;*

Les projets de statuts du Fonds ont été approuvés par la Conférence des Ministres de la Culture et doivent être finalisés par la Direction des Affaires juridiques.

21. MOBILISATION DES RESSOURCES POUR LE FONDS CULTUREL REGIONAL.

La Conférence des Ministres de la Culture avait recommandé l'exploitation commerciale du calendrier des manifestations Culturelles et du Site Web pour la Culture. Le consultant a exposé la stratégie relative au partenariat public privé pour le financement de la culture, à travers le projet pilote qui commence par le Nigéria.

Par le biais d'illustrations graphiques explicites, il a ainsi détaillé les stratégies:

- i. *Le Calendrier culturel de la CEDEAO: il a affiché le fond graphique, la taille, l'orientation, le support d'impression et la finition ; puis a soigneusement expliqué les raisons justifiant ces choix.*
- ii. *Le Site culturel de la CEDEAO: il a énuméré quelques-unes des caractéristiques du site qui incluent de l'audio-visuel en streaming, un e-guide culturel, un forum des pays, une table d'aide d'informations virtuelles, etc. et en a démontré les effets.*

Après l'exposé du Consultant, le Comité a approuvé la stratégie et recommandé à la Commission de poursuivre la mise en œuvre du Partenariat Public Privé. Dans cette perspective, les propositions suivantes ont été faites :

S/N	NIVEAU	CRITÈRES
1	Groupe de personnalités éminentes de la culture et de l'intégration régionale	doit avoir un rang d'anciens chefs d'États et gouvernements, chefs d'organisations internationales, régionales et / ou organisations sous-régionales / d'éminentes personnes internationalement reconnues.
2	Comité des Patrons	Tout membre doit avoir un rang de dirigeants de Commerce et d'Industrie réputé pour son excellence en affaires
3	Ambassadeurs Culturels	Doivent être des célébrités, des personnes très populaires

a. Contribution des artistes au Fonds régional pour la Promotion des échanges Culturels ;

La conférence des Ministres de la Culture avait recommandé d'associer les artistes à la mobilisation des ressources pour le fonds culturel régional. Le comité ad hoc a retenu de confier l'organisation des manifestations à un ou des professionnels de l'évènementiel.

b. Subventions

Le président de la Commission avait approuvé en 2009, des subventions pour les événements culturels suivants :

- i. *Clap Ivoire (Côte d'Ivoire)*
- ii. *Le Triangle du Balafon (SIKASSO, Mali)*
- iii. *Le Salon de l'Artisanat pour la Femme (SAFEM)*
- iv. *Les Blues du Fleuve (Sénégal)*

22. LANGUES AFRICAINES

- i. Utilisation des langues nationales pour la transmission des savoirs et savoir-faire endogènes.*
- ii. Utilisation d'une langue ouest africaine comme langue de travail de la CEDEAO.*

Le Traité de la CEDEAO propose la promotion de l'enseignement et de la diffusion d'une langue ouest africaine en tant que facteur d'intégration communautaire, en plus des langues officielles de travail actuelles (Anglais, Français et Portugais). Art. 62 c.

En raison de leur intérêt commun pour la mise en œuvre des objectifs du Traité, la Commission de la CEDEAO a travaillé en étroite collaboration avec l'ACALAN depuis 2008. La réunion a recommandé les trois (3) langues suivantes Haoussa, Mandinka et Peulh parlées dans plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest.

Le Secrétaire exécutif de cette institution a été représenté par le Professeur Abdulhamid Abubakar, Président de la Commission Haoussa langue véhiculaire transfrontalière (CHLTV). Le Professeur Abdulhamid Abubakar a présenté l'Académie Africaine des Langues (ACALAN), qui est une institution spécialisée de la Commission de l'Union Africaine dont le mandat est de renforcer le développement et la promotion des langues africaines.

Dans son exposé, le Professeur Abubakar s'est félicité du choix du haoussa, du peulh et du Mandinkan parmi les douze (12) langues africaines transfrontalières choisies pour être développées et recommandées pour la région ouest-africaine. Il a ensuite, résumé les objectifs de la commission CHLTV qui sont, principalement, la recherche et l'harmonisation des différences dans les pratiques orthographiques. Il a, par ailleurs, indiqué l'élaboration d'un plan directeur de la CHLTV de trois ans (2010-2013); plan qui spécifie les activités proposées, les objectifs, stratégies, résultats escomptés et les acteurs.

Pour terminer, Prof. Abubakar a remercié la Commission de la CEDEAO pour son soutien et les équipements mis à disposition ainsi que pour la tenue de leurs réunions respectives de 2009 et 2010 au siège de la Commission.

23. COMMUNICATION SUR LE THEME « CULTURE ET INTEGRATION REGIONALE »

M. Marcel Diouf, le représentant de l'Observatoire des politiques culturelles en Afrique (OCPA) en Afrique de l'Ouest, a présenté une communication sur le thème « *Culture et intégration régionale en Afrique de l'Ouest, éléments pour une pédagogie de l'intégration* ».

Il a souligné que si l'intégration régionale et l'unité africaine sont des défis importants et urgents à relever, il est nécessaire d'explorer et exploiter tous les aspects et tous les domaines. Cela inclut au premier chef la culture qui est aussi à la fois source et ressource pour le développement. Le recours à la culture est d'autant plus essentiel que l'unité fondamentale du continent en général et de l'Afrique de l'Ouest, en particulier, repose sur un fonds culturel commun qui est l'Africanité.

En conséquence, au vu de la diversité voire des conflits multiples qui divisent parfois les populations, la question est de savoir comment développer durablement un sentiment d'appartenance à une même communauté liée par un patrimoine historique et culturel commun.

Il a ensuite passé en revue les éléments historiques, culturels et artistiques qui définissent le profil culturel de la région. Ces éléments pouvant servir à promouvoir l'intégration régionale sont:

- i. Les empires et royaumes médiévaux, les évènements marquants, les sites historiques et lieux de mémoire, les grandes figures, les personnages et leaders charismatiques porteurs d'une vision partagée;*
- ii. Les artistes, écrivains, intellectuels et penseurs, les œuvres littéraires et artistiques majeures, les valeurs cardinales partagées ainsi que les langues régionales de communication;*
- iii. Les grandes manifestations culturelles, les principales universités et les centres régionaux de recherche et de formation.*

Ces éléments qui sont distribués dans tous les espaces culturels de la région serviront à l'élaboration d'un atlas culturel.

Il a en outre déclaré que l'intégration régionale ne sera effective que si les populations sont informées, sensibilisées et mobilisées afin de partager d'une identité communautaire. Cela nécessite de prendre les mesures suivantes:

- i. Recenser, enregistrer, publier et diffuser par tous les moyens possibles, les éléments du profil culturel régional y compris à travers les musées et les expositions ;*
- ii. Promouvoir les créations artistiques et culturelles inspirées du profil culturel*
- iii. Encourager et soutenir de nouvelles créations culturelles et artistiques aptes à sensibiliser les populations aux idéaux de l'intégration ;*
- iv. Développer à travers les universités et les centres de recherche, les organismes et les réseaux associatifs ainsi que les festivals culturels, des programmes d'intégration régionale ;*
- v. Sensibiliser et mobiliser les jeunes et les milieux scolaires en faveur des objectifs de l'intégration y compris à travers les programmes d'enseignement;*
- vi. Développer au niveau régional une politique culturelle extérieure, une diplomatie active, le dialogue interculturel et inter religieux ainsi qu'une politique linguistique appropriée;*
- vii. Mener des recherches sur les dynamiques culturelles aux frontières et développer des programmes de construction de la paix y compris des activités tels que les capitales et les festivals de l'intégration;*
- viii. Sensibiliser et mobiliser les différentes composantes de la diaspora autour des programmes d'intégration régionale.*

24. CALENDRIER DES MANIFESTATIONS CULTURELLES PREVUES EN 2009 -2010

Le calendrier a été présenté et le Comité l'a approuvé.

25. DISCUSSIONS PORTANT SUR LE THEME DU PRIX DE LA CEDEAO POUR LA PROMOTION DE LA RECHERCHE ET LA CREATIVITE ET SUR LE THEME DE LA 4^{ème} CONFERENCE DES MINISTRES DE LA CULTURE (NIGERIA 2011)

Les thèmes suivants ont été proposés et seront soumis au Comité Technique prévu à Bamako en juin prochain:

1. Prix de la CEDEAO

- i. Langue, musique et intégration ;*
- ii. Langues africaines, véhicule de l'intégration culturelle.*

2. 4^{ème} Conférence des Ministres de la Culture (Nigéria 2011)

- i. « Problématique de l'intégration de la culture dans les stratégies nationales de développement »*
- ii. « Les défis de l'intégration culturelle dans la région »*
- iii. « Le Rôle de la culture dans le développement agricole »*
- iv. « Industries culturelles et développement »*

26. DISCUSSIONS SUR LE MANDAT ET LE FONCTIONNEMENT DES GROUPES DE TRAVAIL THEMATIQUES

Après les délibérations sur le mandat et le fonctionnement des groupes de travail thématiques, le Comité Ad Hoc recommande de réduire les huit (8) groupes existants à quatre (4) en vue de permettre à la Commission de la CEDEAO de mieux soutenir leurs activités. Ainsi, les groupes suivants ont été formés:

S/NO	GROUPE DE TRAVAIL	PAYS LEADER	MEMBRES
1	Groupe de Travail sur les Industries, Echanges et Développement Culturels	Sénégal	Burkina, Côte d'Ivoire, Nigéria, Ghana, Guinée, Sénégal
2	Groupe de travail sur les Centres d'Excellence Régionaux (Formation)	Togo	Gambie, Ghana, Niger, Nigéria, Bénin
3	Groupe de Travail sur la mobilisation des Ressources	Nigeria	Burkina Faso, Cap Vert, Guinée Bissau, Mali, Togo, Sierra Leone
4	Groupe de travail sur les festivals communautaires	Côte d'Ivoire	Burkina Faso, Guinée, Libéria, Nigéria, Sénégal

A cet égard, la suppression du groupe de travail sur le Droit d'Auteur s'explique par la création de l'Observatoire du Droit d'Auteur de l'Afrique de l'Ouest.

La même décision est prise par le comité concernant le groupe de travail sur les langues africaines. En effet, L'ACALAN étant une institution de l'Union Africaine spécialisée dans les Langues Africaines, le comité suggère à la CEDEAO de prendre en compte les conclusions des études de l'ACALAN plutôt que de créer un groupe de travail sur ce thème.

27. RECOMMANDATIONS

Les participants à la 5^{ème} réunion du Comité Ad Hoc chargé du suivi du programme culturel de la CEDEAO tenue du 22 au 25 mars 2010 à la Commission de la CEDEAO à Abuja (République Fédérale du Nigéria), ont recommandé ce qui suit:

- i. La création d'un Institut Culturel de l'Afrique de l'Ouest (ICAO) pour la mise en œuvre du Programme Culturel de la CEDEAO ;*
- ii. La poursuite de la mise en œuvre des stratégies de mobilisation des ressources du Fonds Régional, notamment le calendrier et le site Web communautaires approuvés par la Conférence des Ministres de la Culture à Abidjan en 2009 ;*
- iii. La conduite dans les meilleurs délais, d'une étude sur la création d'une télévision communautaire à vocation culturelle et sportive ;*
- iv. La collaboration de professionnel(s) du management événementiel afin de permettre aux artistes de pouvoir contribuer, dans les meilleures conditions, à la mobilisation des ressources pour le Fonds Régional ;*
- v. L'adoption des critères de sélection des Centres d'Excellence Régionaux ;*
- vi. La création d'un Comité des Eminentes Personnalités, d'un Comité de Parrainage et d'un Comité des Ambassadeurs Culturels dans le cadre de la mobilisation des ressources pour le Fonds Régional ;*
- vii. L'adoption des centres déjà proposés au comité ; la liste n'étant pas close.*
- viii. l'évaluation des centres retenus par le groupe de travail sur les Centres d'Excellence Régionaux.*
- ix. L'organisation d'une concertation avec les Présidents et Directeurs de Festivals communautaires en vue de renforcer la CEDEAO des Peuples ;*
- x. L'approbation du cadre institutionnel de suivi évaluation proposé;*
- xi. La consolidation du statut du correspondant national par un acte administratif;*
- xii. Le recentrage des groupes de travail thématiques pour une meilleure efficacité ;*
- xiii. L'aménagement en marge de l'agenda du Comité technique, à Bamako, d'une réunion des groupes de travail thématiques. Les termes de référence de cette réunion seront définis ultérieurement.*
- xiv. Commanditer une étude sur les aires culturelles en vue de l'élaboration de l'Atlas de l'Afrique ;*
- xv. Réunion des Directeurs du Patrimoine en vue de définir et promouvoir, entre autres, des sites au Patrimoine mondial de l'UNESCO;*

ADOPTION DU RAPPORT

28. Le rapport a été adopté à l'unanimité.

CÉRÉMONIE DE CLÔTURE

29. Le président de la réunion s'est félicité du travail accompli et de la bonne ambiance qui a prévalu pendant toute la durée de la réunion. Il a remercié les participants pour les échanges fructueux qui, a-t-il estimé, ont abouti aux résultats escomptés et à des recommandations pertinentes adoptées, à l'unanimité.

30. Dans son allocution de clôture, Dr. Adrienne Diop, Commissaire chargée du Développement Humain et du Genre a remercié les membres du Comité ad hoc pour leur disponibilité, et leur active participation à la réunion.

Elle s'est, par ailleurs, félicitée des résultats obtenus, notamment la création de l'Observatoire et en particulier, la définition des Termes de référence des Correspondants nationaux, les critères de choix des centres d'excellence, les recommandations relatives au Fonds culturel régional, aux Groupes de Travail et à la création de l'ICAO. La circulation de l'information culturelle, a-t-elle dit, sera facilitée par le site web et le calendrier culturel régional.

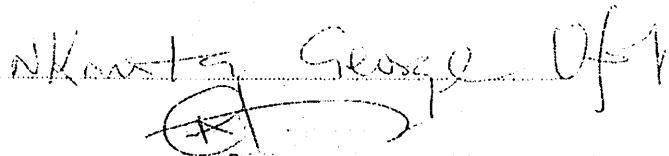
Déclarant que la culture n'est pas seulement un facteur d'intégration, mais également un facteur de développement, elle a remercié l'UNESCO pour son soutien indéfectible dans le développement de la région.

Madame la Commissaire a, ensuite, salué la participation de l'Observatoire des Politiques Culturelles en Afrique (OCPA), dont le représentant, M. Marcel DIOUF, a présenté une communication sur le thème : « Culture et Intégration Régionale » suivie de recommandations pertinentes relatives, notamment, aux facteurs historiques, culturels et artistiques qui définissent le profil culturel de la région et qui peuvent contribuer à promouvoir l'intégration régionale.

Elle a également adressé ses remerciements à l'ACALAN pour le travail accompli dans le domaine des langues ainsi qu'aux délégués qui ont pris part à la réunion en dépit de leur emploi du temps souvent chargé.

Enfin, elle a félicité le Président de la réunion pour la bonne conduite des travaux et a souhaité aux participants un bon retour dans leur foyer respectif.

Fait à Abuja, le 25 Mars 2010

Mr..... .....

Le Président

Pour la réunion

MOTION DE REMERCIEMENTS

Les participants de la 5^{ème} Réunion du Comité Ad Hoc chargé du suivi du programme culturel de la CEDEAO tenue du 22 au 25 mars 2010 à la Commission de la CEDEAO à Abuja (République Fédérale du Nigéria), expriment leur profonde gratitude à Son Excellence Umaru Musa YAR'ADUA, Président, Commandant en Chef des Forces Armées de la République Fédérale du Nigéria, au Gouvernement et au peuple du Nigéria pour l'accueil chaleureux et fraternel qui leur a été réservé et pour les excellents moyens mis à leur disposition pour assurer le bon déroulement de leurs travaux.

Fait à Abuja, le 25 mars 2010

La Réunion

FELICITATIONS A LA COMMISSION DE LA CEDEAO

Les participants à la 5^{ème} Réunion de la Comité ad hoc chargé du suivi de la mise en œuvre du programme culturel de la CEDEAO expriment leur profonde gratitude à Son Excellence Victor Gbeho, Président de la Commission, pour l'accueil chaleureux et l'hospitalité qui leur ont été réservés ainsi que pour les facilités mises à leur disposition afin d'assurer le succès de leur réunion.

Fait à Abuja, le 25 mars 2010

La Réunion

COMUNIDADE DOS ESTADOS DA
AFRICA DO OESTE



ECONOMIC COMMUNITY OF WEST
ECONOMIQUE DES ETATS
AFRICAN STATES
L'OUEST

COMMUNAUTE
DE L'AFRIQUE DE

Réunion du Comité ad hoc chargé du suivi de la mise en œuvre du programme Culturel de la CEDEAO

Abuja, 22 – 25 Mars 2010

LIST OF PARTICIPANTS / LISTE DES PARTICIPANTS

COUNTRY / PAYS	NOMS/NAMES	FONCTIONS/STATUS	ADRESSE/ADDRESS
COTE D'IVOIRE	Mr. Calixte Behila Angama	Directeur de la Promotion Correspondant National Culture	Ministère de la Culture, BPV 39 Abidjan Cote d'Ivoire, Tour E, 22 eme Etage, Tél. + 225 20 21 24 89 - + 225 20 22 34 44 E-mail: klxangama@yahoo.fr
MALI	Mme Haidara Née Sy Aminata	Directrice Générale du Palais de la Culture	Ministère de la Culture, Palais de la Culture Amadou Hampaté Ba BP 1738 Badalabougou, Bamako (Mali) Tél. + 223 20 22 33 70, Fax. + 223 20 23 45 64 E-mail: aminatasi@yahoo.fr
NIGERIA	Mr. Nkanta George Ufot	Director of Culture	Federal Ministry of Tourism, Culture and National Orientation, Fed. Secretariat, Phase II Block B, 5 th Floor, Shehu Shagari Way, Maitama PMB 437 Garki, – Nigeria, Tél. + 234 (0) 803 621 80 85 E-mail: nkantaufot@hotmail.com
	Ms. Grace Isu Gekpe	Assistant Director of Culture	Federal Ministry of Tourism, Culture and National Orientation, Fed. Secretariat, Phase II Block B, 5 th Floor, Shehu Shagari Way, Maitama PMB 437 Garki, – Nigeria, Tél. + 234 (0) 803 331 01 17 E-mail: gekpeisu@yahoo.com
	Mr. Ume-Ukeje Clifford	Cultural Expert	Federal Ministry of Tourism, Culture and National Orientation, Fed. Secretariat, Phase II Block B, 5 th Floor, Shehu Shagari Way, Maitama PMB 437 Garki, – Nigeria, Tél. + 234 (0) 704 028 46 74 / 0803 332 01 83 E-mail: victoriousfaith@yahoo.com
	Mr. Allia Patrick O.	Cultural Expert	Federal Ministry of Tourism, Culture and National Orientation, Fed. Secretariat, Phase II Block B, 5 th Floor, Shehu Shagari Way, Maitama PMB 437 Garki, – Nigeria, Tél. + 234 (0) 803 296 32 56 E-mail: allipat@yahoo.com
SENEGAL	Mr. NDiawar MBoup	Conseiller aux Affaires culturelles, Conseiller technique, Chef du Service Etudes, Planification et Prospective	Ministère de la Culture, 3, avenue Roume Dakar, tel:00 (221) 77 432 41 65 (port.) / 33 849 73 84 (bur.) E-mail : mndiawar@hotmail.com
ORGANISATIONS / ORGANIZATIONS			
ACALAN	Prof. Abdulhamid Abubakar	ACALAN – Hausa Chairman Commission	Department of Languages and Linguistics, University of Maiduguri, PMB 1069 Maiduguri – Borno State, Nigeria Tél. + 234 (0) 803 617 86 10 E-mail: adandaya@gmail.com / prof-abdulhamid@yahoo.com
UNESCO	Dr. Joseph Ngu	Director and Country Representative	UN House, Abuja, Tél. + 234 805 020 87 41 E-mail: j.ngu@unesco.org
	Mr. Aboullahi Shittu	National Programme Officer for Culture – United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization (UNESCO)	UN House, Abuja, Tél. + 234 703 651 92 02, 0 807 051 64 33, 094616534 E-mail : s.abdullahi@unesco.org or situabdul@yahoo.com
	Ms. Nneka Chidubem Egbuna	Programme Assistant / Culture – United Nations	United Nations Building, Central Area, Abuja,

		Educational, Scientific and Cultural Organization (UNESCO)	Tél. + 234 803 787 06 75 E-mail: n.egbuna@unesco.org or nnekacarc@hotmail.com
CONSULTANTS			
SILVERWEST - NIGERIA	M. Darlington Johnson	Consultant	Silverwest International Ltd. 465 Ahmadu Bello Way, Garki II, Abuja Tél. + 234 (0) 702 548 88 54, E-mail. Darling507@yahoo.com
OCPA - SENEGAL	Mr. Marcel Mahawa Diouf	Représentant de l'Observatoire des politiques Culturelles (OCPA) l'Afrique de l'Ouest	N° 61 Gibraltar 1, BP 12.643 Dakar-Colobane Tel. + 221 33 821 39 17 / + 221 77 446 67 29 E- mail: marceldiouf327@yahoo.fr
COMMISSION CEDEAO / ECOWAS COMMISSION			
Direction Education, Culture, Science et Technologie	PROF. Abdoulaye MAGA	Directeur, Département Education, Culture, Science and Technologie	ECOWAS Commission, 101 Yakubu Gowon Crescent, P.M.B. 401, Asokoro District, Abuja, Tel: + 234 (0) 706 418 52 57 E-mail:abdoulaym@gmail.com/ amaga@ecowas.int
	M. Mamadou GUEYE	PPO Culture	ECOWAS Commission, 101 Yakubu Gowon Crescent, Asokoro District, Abuja, Tel : + 234 (0) 807 429 57 50, Email : mgueye@ecowas.int
	Mrs Rachel OGBE	PPO Education	ECOWAS Commission, 101 Yakubu Gowon Crescent, P.M.B. 401, Asokoro District, Abuja Tel: + 234 (0) 803 320 10 59, E-mail : rachelogbe@yahoo.com
	Mr. Roland KOUAKOU	PPO Science & Technologie	ECOWAS Commission, 101 Yakubu Gowon Crescent, P.M.B. 401, Asokoro District, Abuja Tel: + 234 (0) 706 800 44 76, E-mail : rkouakou@ecowas.int ,
	Mrs. Ruby DAVID	Culture Expert	ECOWAS Commission, 101 Yakubu Gowon Crescent, P.M.B. 401, Asokoro District, Abuja Tel. + 234 (0) 805 961 87 30 / 0803 306 32 67 E-mail : ebitam@yahoo.com / rdavid@ecowas.int
	Mr. Ibrahim SOFO	ICT Assistant	ECOWAS Commission, 101 Yakubu Gowon Crescent, P.M.B. 401, Asokoro District, Abuja, Community Computer Centre Tel: + 234 (0) 704 172 36 63, E-mail : sibrahim@ecowas.int

AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository

<http://archives.au.int>

Specialized Technical and representational Agencies

ACALAN Collection

2010

Rapport final. Réunion du Comite Ad Hoc charge du suivi du programme culturel de la CEDEAO. Abuja, 23-25 Mars 2010

CEDEAO

CEDEAO

<http://archives.au.int/handle/123456789/1482>

Downloaded from African Union Common Repository